

Modalités de contrôle des connaissances 2021
de la Licence professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs »
Parcours GOTHO - Vanuatu

Le contrôle des connaissances de chaque année du parcours « Gestion des organismes touristiques et hôteliers en Océanie – GOTHO » est organisé sous la forme de sessions d’examens (cf. règlement des études).

L’évaluation de la session 1 se fait sous forme de contrôle continu pour chaque enseignement/matière.

La session 2, pour tous les semestres, est organisée en novembre/décembre sur les matières de l’année non validées par l’étudiant.

A noter que :

- Deux (minima) notes de contrôle continu sont nécessaires par matière, la note finale étant la moyenne des notes obtenues. Les épreuves de contrôle continue peuvent être écrites ou orales.
- En cas de rattrapage, la meilleure des deux notes de la matière entre la session 1 et la session 2 est prise en compte.
- Comme pour toute matière, les stages donnent lieu à deux notes : une note sur la prestation orale et une note portant sur le rapport de stage. La note finale étant la moyenne des deux notes obtenues.
- Les stages et projet tutorés ne donnent en principe pas lieu à rattrapage.
- En ce qui concerne les langues (Anglais, Chinois et Français) la note finale est la moyenne des moyennes obtenues dans chaque langue.

